



Le mot du maire :

Je profite de cette période estivale pour vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes vacances.

A l'heure où j'écris ces lignes, elles ont très bien commencé, la réussite a souri à notre équipe nationale : nous sommes champions du monde !

Vous trouverez dans ce bulletin un résumé des événements qui se sont déroulés ce premier semestre, des informations qui peuvent vous aider au quotidien ainsi que quelques dates à retenir.

Quelques points me paraissent également important à rappeler :

Comme évoqué dans le bulletin de début d'année, le recensement de la population Millyenne a eu lieu du 17 janvier au 18 février, sous la responsabilité de Nathalie Mellier avec une équipe d'agents recenseurs dont je remercie l'engagement. Les résultats de ce recensement sont importants pour notre commune, conditionnant notamment le montant des dotations que nous versera l'Etat.

Le hameau des Forges a bénéficié de travaux d'amélioration du réseau d'eaux pluviales. Mais les orages du mois de juin nous ont montré qu'il reste de nombreux endroits où le ravinement, la boue envahissent les rues et les routes. Merci à l'équipe technique municipale pour sa rapidité à en assurer le nettoyage !

Un chantier d'amélioration de l'assainissement à Courroy, Moimont et de la route de Bonnières est actuellement en cours. Les études sont lancées pour l'analyse du tracé et des raccordements des particuliers au réseau.

Un budget a été voté lors du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du

Beauvaisis le 9 juillet 2018 pour un montant de 2 507 900 € HT, avec l'aide de subventions de l'agence de l'eau.

Il est important que toutes les personnes concernées répondent à ces études, car cela conditionne les subventions qui leurs seront accordées pour les "raccordements en domaine privé".

La facture d'électricité est un des postes importants du budget communal ; nous allons lancer avec le SE60 (syndicat d'électricité) une étude de la consommation énergétique des bâtiments municipaux, afin d'étudier les pistes d'économie éventuelles, et l'utilisation des énergies renouvelables.

La vie associative reste très active à Milly sur Thérain, que ce soient les sportifs du judo, du foot, du hand, de la gym, ou encore l'association de parents d'élèves. Nous nous félicitons de la création de l'association Saint Dinault, dont le but est d'œuvrer à la sauvegarde du patrimoine de notre territoire.

Je renouvelle tous mes remerciements à ces nombreux bénévoles qui participent à l'animation et à la vie de notre commune.

Je vous souhaite un très bel été, une très belle fête des étangs, et vous donne rendez-vous le 1er septembre pour la balade dans les chemins de Milly !

Christophe de l'Hamaide

Maire de Milly sur Thérain

Information de la mairie

Travaux effectués pendant ce premier semestre :

- SE60 a remplacé 4 armoires électriques pour un montant de 13 468€.
- Création d'un réseau d'eaux pluviales aux Forges pour un montant de 22 991€.
- Réfection de la rue du Clos Alletête.
- L'entreprise Bisson a effectué, à la grande salle des fêtes, le remplacement du carrelage cassé pour un montant de 2 326€.

Travaux engagés :

- La toiture de la petite école sera refaite pendant la période de vacances scolaires (juillet / août) pour un montant de 20 391€.
- Le plancher du clocher et le battant de cloche seront restaurés pour un montant de 3 400€.

Gains :

L'une des missions du conseil municipal est « la gestion des finances publiques » de la commune. Cette action passe évidemment par la gestion des dépenses telles que les travaux d'entretien et d'amélioration, l'achat des fournitures nécessaires au bon déroulement de l'ensemble des services communaux, mais aussi par la négociation de nos contrats fournisseurs afin de maîtriser les dépenses et éviter les gaspillages.

Ce mois-ci, nous avons renégocié le contrat Butagaz de la commune, nous avons obtenu 25% de remise sur le prix de la tonne de gaz. Concrètement cette action permettra d'économiser 3000€ par an sur le budget.

Le ramassage des déchets ménagers n'est pas de la compétence de la commune : c'est en effet la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis qui a en charge la collecte. Malheureusement, les employés municipaux ramassent chaque semaine de nombreux déchets abandonnés sur la voie publique. Sachez que deux déchetteries sont à votre disposition, à Beauvais et à Auneuil. Si vous ne savez pas où déposer certains déchets, contactez le service "Cadre de vie - déchets" qui vous conseillera. Un seul numéro pour toutes vos questions : 0 800 00 60 40 (appel gratuit depuis un poste fixe).

RAPPEL :

Le dépôt d'objets de façon illicite est punissable d'une amende de 2ème classe, définie par l'article R632-1 du Code Pénal et pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

En ce qui concerne les déchets végétaux, ils sont collectés dans des sacs biodégradables en papier Kraft distribués, dès le mois d'avril, par la mairie.

→ Les sacs sont à sortir le dimanche soir, à partir de 20h00.

Zéro Phyto : depuis le grenelle de l'environnement, l'usage de produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, ...) n'est plus autorisé sur le domaine public de la commune.

Que ce soit pour les services municipaux ou les riverains, l'utilisation de produits phytosanitaires classiques sur la voie publique est prohibée !

* Exception : il est encore possible de traiter les stades et les cimetières.

Le CCAS vous informe:

Depuis le 1er janvier 2018, les tarifs sociaux tels que le tarif de première nécessité (TPN) pour EDF ou le TSS pour le gaz ont disparu, et ont été remplacés par le chèque énergie. Ce chèque vous sera attribué en fonction de votre revenu fiscal et de la composition de votre foyer.

Il est donc indispensable d'effectuer votre déclaration d'impôts, quels que soient le montant et la nature de vos revenus, afin de bénéficier de cette aide si vous remplissez les critères.

Vous pouvez utiliser ce chèque pour régler votre facture d'électricité ou de gaz, mais aussi votre fournisseur de fioul, de bois, ou de charbon. Si vous remettez votre chèque à votre livreur de fioul par exemple, n'oubliez pas de transmettre l'une des attestations reçues à votre fournisseur d'électricité afin de bénéficier également des protections indiquées dans le schéma disponible sur le site : www.milly-sur-thérain.eu

Lotissement « Le Clos Alletête »

- ◆ 12 pavillons et 24 appartements ont été mis en location par l'Opac le 19 avril 2018, nous comptabilisons 27 familles dont une quarantaine d'enfants. Nous leur souhaitons la bienvenue !



Lotissement « Les Coteaux »

Phase 2:

- Prolongement de la voirie « la rue des Coteaux » jusqu'au chemin de terre en construction que vous pouvez dès maintenant apercevoir.
- Création d'une nouvelle voirie de la rue des Coteaux orientée vers le lieu dit « la croix Godard » vers Courroy. Cette rue « des Ruchers » verra la construction de 15 maisons individuelles dédiées à la location dans un premier temps.
- Création de 8 lots à bâtir viabilisés, constructeur libre de choix.
- En ce 8 juillet, 2 promesses de vente ont été signées.
- L'ensemble des travaux seront terminés pour le printemps 2019.
- Le département s'est engagé à participer à l'aménagement du carrefour de Courroy (C3 - D901) et en contrepartie la commune devra élargir la route reliant Courroy à Milly et la mettre aux nouvelles normes des transports scolaires.

Les Coteaux de Milly

TERRAINS A BATIR DE 552 À 736 M²
VIABILISÉS ET LIBRE CHOIX DU CONSTRUCTEUR



À PARTIR DE
59.000€

6 rue des Tuleries • 60000 Beauvais
03 44 06 30 35
<http://www.hlm-beauvais.fr>

SA HLM de BEAUVAIS



Concert de fin d'année de l'orchestre Demos en Beauvaisis Le dimanche 10 juin 2018 à l'Elispace



Près de cent enfants du Beauvaisis, âgés de 7 à 11 ans intégrés au dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, ont donné leur premier concert en public devant 1600 personnes ce dimanche.

Les 12 enfants de Milly ont grandement apprécié d'avoir participé à ce grand évènement.



Après un Boléro de Ravel, les enfants ont joué La Marche pour la Cérémonie des Turcs, de Lully et Encore et Hop, un chant traditionnel marin. Ils ont terminé par une Gumboots, danse des mineurs sud-africains exploités, sur le chant traditionnel Shosholoza. Un public conquis et ravi par ce grand spectacle.



Départ à la retraite de Madame Sylvie Varin



Un petit mot de la part de notre infirmière à domicile

Après de nombreuses années passées avec vous, une vingtaine d'années, je cesse mon activité professionnelle.

Ça y est, je pars à la retraite !

C'est Madame Anne Sophie GEERNAERT qui reprend le flambeau.

Le cabinet et le N° de téléphone ne changent pas :
03-44-81-07-32.

J'espère vous revoir dans d'autres circonstances et vous remercie de l'accueil chaleureux que vous m'avez toujours accordé.

Amicalement.

Sylvie VARIN

Les 40 ans du « Club du 3ème âge »



C'est avec un plaisir non dissimulé que les aînés de Milly ont fêté le 40ème anniversaire de leur club ce jeudi 5 juillet 2018.

Les tables, joliment décorées, ont accueilli 84 invités, ravis de se retrouver pour partager un moment convivial.

Chacune, chacun, avant de se régaler dans la bonne humeur, a pu admirer la présentation des mets.

C'est par un loto que s'est terminée cette belle journée.



Manifestations des associations



Kermesse de l'école le dimanche 03 juin



Journée de la Pêche organisée par l'AAPPMA le 03 juin



Fête de la musique le vendredi 22 juin



Compétition de Judo le dimanche 11 mars



Remise des ceintures le lundi 25 juin





Martvre de St Dinault

Nouvelle association :

Saint Dinault

A Milly-sur-Thérain

Cette nouvelle association « **Saint Dinault** » est créée depuis le 17 mars 2018, pour la sauvegarde du Patrimoine de Milly-sur-Thérain, elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Cette association a pour but de :

- ◆ Sensibiliser la population sur la valeur historique, culturelle et artistique du patrimoine de Milly et de ses hameaux.
- ◆ Développer en liaison avec la municipalité et toutes autres collectivités ou partenaires, toutes actions susceptibles de favoriser la valorisation ou la sauvegarde de ce patrimoine.

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction. Une cotisation annuelle de 15€ sera demandée.

Composition du bureau :

Présidente : Dominique Villeret
Vice-Président : Vincent de l'Hamaide
Trésorière : Joëlle Sans
Trésorière adjointe : Béatrice Godalier
Secrétaire : Corinne Gambier

Pour tout renseignement :

06-76-33-64-68
06-82-40-86-97



Les membres du bureau :

Myriam Patteux, Séverine Duplessi, Michel Pacot, Marie-Henriette Drouard, Marie-José Devergie, Jocelyne Cocagne, Valérie de l'Hamaide, Cécile de Güell, Josiane Courtois.

**Toute inscription sera bienvenue,
Venez nous rejoindre.**

Siège social :

Association Saint Dinault

Mairie de Milly-sur-Thérain, rue de Dieppe

Julien Guedj - Photographe et Entrepreneur



Julien Guedj, artisan photographe professionnel depuis 2005, a installé en septembre 2011 rue de Dieppe, son Studio dans les anciens locaux du garage Mouton. En hommage à cette ancienne activité, son studio s'appelle **l'Atelier**.

Spécialisé dans le portrait, il reçoit de nombreuses familles pour immortaliser de beaux instants. Enfants, familles, grossesse ou bébé, aucune étape de la vie n'échappe à son œil.

Fort de cette expérience auprès des particuliers mais aussi des professionnels, il a reçu en **février 2018** de la part du **Conseil Départemental**, le titre de « **Entrepreneur de l'année** ». Un prix qui vient récompenser le travail quotidien effectué pour sans cesse améliorer ses prises de vues, son service client et l'expérience qu'il leur fait vivre.

Contact :

Julien Guedj - L'Atelier Studio Photo

17, rue de Dieppe - Milly sur Thérain - 03 44 04 87 62 - www.amemedias.com -



48 rue de Dieppe
Tel : 03 44 81 98 67
 Mar. 16h-18h30
 Mer. 10h-12h 13h30-18h30
 Ven. 16h-18h30
 Sam. 10h-12h30 13h30-18h

La médiathèque vous invite

Cet été, profitez pour découvrir ou redécouvrir la médiathèque. Elle reste ouverte aux horaires habituels tout l'été.

Fermeture unique du 28 août au 1^{er} septembre 2018.

Toutes les animations proposées par la médiathèque sont gratuites, sur inscription, auprès des bibliothécaires, sur place ou par téléphone.

www.mediatheques.beauvaisis.fr



Un mercredi par mois, à la médiathèque
 Mercredi 26 septembre et 14 novembre, de 14h à 16h.

Atelier jeux de société « Faites vos jeux »

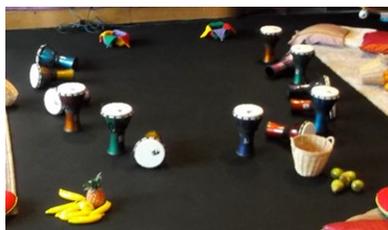
Tout public, à partir de 4 ans.

Venez jouer, seul, en famille ou entre amis, en découvrant chaque mois de nouveaux jeux.



Jeudi 11 octobre, 14h-17h, à la médiathèque
Atelier pour les seniors

Dans le cadre de la Semaine bleue, en partenariat avec Mona Lisa et le Centre Social du territoire, partagez un moment convivial et découvrez la médiathèque en participant à des ateliers : jeux, musique et lecture.



Samedi 20 octobre à 10h30, à la médiathèque
Atelier d'éveil musical, pour parents et enfants, de 6 mois à 5 ans.

Animé par Ibrahim de L'Association Dem O Percu, l'atelier dure 30 minutes dans un esprit ludique et interactif pour que les petits découvrent et jouent de la musique en s'amusant.

Samedi 24 novembre à 19h, à la Grande salle des fêtes de Milly
Festival Contes d'automne (MDO) : "Contes merveilleux du Maghreb"

Par la conteuse Nora Aceva. Tout public, à partir de 6 ans.

Les histoires de Nora lui viennent d'un monde où les nomades continuent d'aller et venir, de poser et lever leurs campements dans le désert. Avec eux ils transportent des histoires d'ogres et d'ogresses, des récits merveilleux et des énigmes à se gratter la tête. Par la voix de la conteuse nous suivons les traces des héros et héroïnes comme par enchantement. Voyages et émotions assurés.



MANIFESTATIONS POUR 2018

- ◆ Les 4 & 5 août : Fête des étangs
- ◆ Le 8 décembre : Loto au profit du Téléthon
- ◆ Le 15 septembre : Repas Club du 3ème âge
- ◆ Le 15 décembre : Repas de Noël Club du 3ème âge
- ◆ Les 6 & 7 octobre : 27ème Fête du Cidre
- ◆ Le 16 décembre : Course « L'Hivernale de Milly »
- ◆ Le 14 octobre : Thé dansant (Club du 3ème âge)
- ◆ Le 22 décembre : Arbre de Noël (Comité des Fêtes)



Nous vous rappelons notre site Internet pour la commune de Milly-sur-Thérain : www.milly-sur-therain.eu

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions sur l'adresse mail : commission.info@milly-sur-therain.eu